

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

CMB Global Lux - Dette Emergente, un compartiment de CMB Global Lux

Classe : IMH (Distribution) LU1257014859

Cette SICAV est gérée par Luxcellence Management Company S.A.

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Fonds (le « Fonds Nourricier ») est le même que celui de Neuberger Berman Emerging Market Debt Blend Fund (le « Fonds Maître ») c'est-à-dire obtenir un niveau intéressant de rendement absolu.

Le Fonds Nourricier sera investi à au moins 85% de ses actifs dans les parts I2 USD Distribution du Fonds Maître, Fonds de droit irlandais. Le Fonds Nourricier pourra investir à titre accessoire en liquidité.

Le Fonds Maître investit principalement en obligations souveraines et en obligations d'entreprises (titres de créance) émises dans des pays de marchés émergents libellées en devises fortes ou devises locales. Les investissements libellés en devises fortes font référence aux investissements libellés en dollar US, en euro, en livre sterling, en yen japonais et en franc suisse.

La performance du Fonds Nourricier pourra être inférieure à celle du Fonds Maître, compte tenu de ses propres frais de gestion.

L'investisseur peut acheter ou vendre des parts du Fonds à une fréquence journalière, conformément à la section correspondante du prospectus du Fonds.

Les revenus distribuables du Fonds sont versés sous forme de dividendes.

La part est « hedgée » en Euro et couverte contre le risque de change.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

Faute d'historique suffisant, l'indicateur de risque incorpore des données simulées à partir d'un portefeuille de référence. La catégorie de risque 4 reflète un potentiel de gain et/ou de perte modéré de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements en obligations sur le marché des pays émergents.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque lié aux marchés émergents : Le Fonds peut investir dans les marchés émergents qui portent un risque accru par rapport à un investissement dans les marchés développés. Ces investissements pourraient subir des fluctuations plus marquées et souffrir d'une négociabilité réduite.

Risque de crédit et de taux d'intérêt liés aux investissements dans des obligations : Le Fonds, investissant en obligations, titres du marché monétaire ou autres titres de créance, court le risque que l'émetteur fasse défaut. La probabilité d'un tel événement dépend de la qualité de l'émetteur. Une hausse des taux d'intérêts peut induire une baisse de la valeur des titres à revenus fixes détenus par le Fonds. Le prix et le rendement d'une obligation variant en sens inverses, une baisse de prix de l'obligation est accompagnée par une hausse de son rendement.

Risque de devise : Le Fonds investit dans des marchés étrangers et pourrait être impacté par des variations des cours de change donnant lieu à une augmentation ou une diminution de la valeur des investissements.

Impact des techniques de couverture : L'utilisation de dérivés à des fins de couverture dans un marché haussier pourrait réduire le potentiel de gain.

Pour plus d'information sur les risques du Fonds, veuillez vous reporter à la partie du prospectus concernant les risques.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

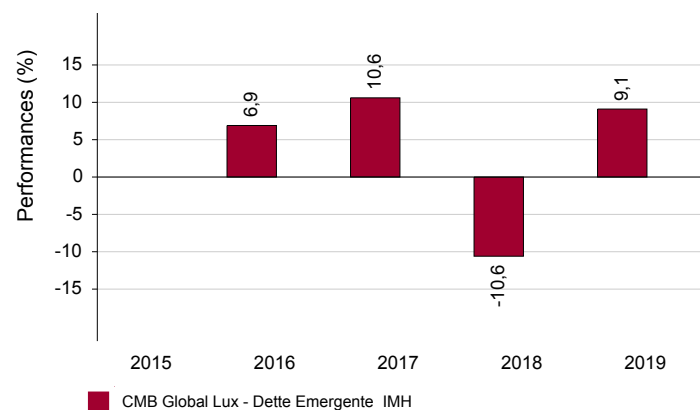
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	0,50%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,73%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter aux parties correspondantes du prospectus, disponible à l'adresse www.luxcellence.com.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds, en tenant compte des dividendes nets réinvestis.

Date de création du Fonds : 24 juillet 2015

Date de création de la part : 27 juillet 2015

Devise de référence : Euro.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires du Fonds Nourricier, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles en français gratuitement auprès de Luxcellence Management Company S.A., 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et sur son site internet : www.luxcellence.com.

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires de l'OPCVM Maître, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles en français gratuitement sur le site internet suivant : www.nb.com/europe/literature.html.

Ce Fonds est à compartiments, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la société de gestion.

Le Fonds propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet : www.luxcellence.com.

Les détails de la politique de rémunération de la Société de Gestion sont disponibles sur le site Internet suivant :

<http://www.luxcellence.com/files/remuneration-policy.pdf>.

Une copie papier de la politique de rémunération sera mise gratuitement à disposition des investisseurs du Fonds sur demande à la Société de Gestion.

Le fait que l'OPCVM Maître et le Fonds Nourricier ne soient pas de même droit peut avoir une incidence sur le traitement fiscal des plus-values et revenus éventuels lié à la détention des parts du Fonds nourricier.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de Luxcellence Management Company S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La société de gestion Luxcellence Management Company S.A. est agréée au Luxembourg et surveillée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17 février 2020.